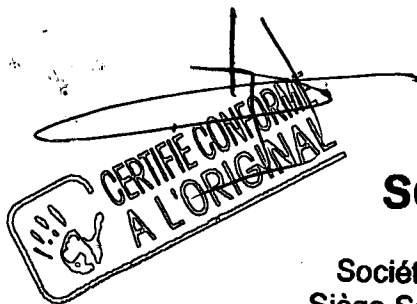




TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE SAINT-DENIS (RÉUNION)

Dépôt du: 22/01/14

N°: 2014A5488

RC: 520 658 691

SOCIETE ALSEI OCEAN INDIEN

Société par actions simplifiée au capital de 252.624 euros
Siège Social : 29 Rue Youri Gagarine – 97419 La Possession
RCS Saint Denis de la Réunion B 520 658 691

PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept juin,
A 8 heures,

Les actionnaires de la société par actions simplifiée dénommée "ALSEI OCEAN INDIEN" au capital de 252.624 €, divisé en 252.624 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur la convocation faite par le Président.

1°) Société ALSEI, société par actions simplifiée au capital de 3.000.000 €, ayant son siège social 76 Rue Beaubourg à Paris (75003), immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 433 414 786, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jean-Christophe CURNÉ,

2°) Société OPTIMUS, société par actions simplifiée au capital de 1.287.000 €, ayant son siège social 10 Rue Venerosy Raymond à Le Port (97420), immatriculée au RCS de Saint Denis de la Réunion sous le numéro 503 062 226, représentée par son Président, la société SHIFT SARL, elle-même représentée par Monsieur Jacques TANGUY

3°) Monsieur André Baron, né le 25 janvier 1952 à VANCAIS (79), de nationalité française, demeurant 11 Rue des Fleurs d'orangers à La Possession (97419),

Est absent excusé :

4°) Société CDS, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 500 €, ayant son siège social 16 Rue des Maldives à Saint Gilles les Bains (97434), immatriculée au RCS de Saint Denis de la Réunion sous le numéro 530 105 774, représentée par son Gérant, Monsieur Eric Heinz,

L'assemblée réunissant plus de la moitié des actions, peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Jean-Christophe CURNÉ préside la séance en sa qualité de Président de la société, M. Jacques TANGUY est nommé secrétaire de séance.

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 Décembre 2013 et approbation des comptes de l'exercice,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Changement de commissaire aux comptes,
- Pouvoirs.

Monsieur le Président donne ensuite lecture du rapport du Commissaire aux Comptes.

Monsieur le Président porte à la connaissance des actionnaires que Mme Catherine Guiraud, souhaitant cesser son activité pour faire valoir ses droits à la retraite, a présenté la démission de la société CALLISTA CONSEILS EURL de ses fonctions de commissariat aux comptes titulaire. Son mandat prendra donc fin à l'issue de la présente assemblée appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Parallèlement, la société KPMG AUDIT NORD SAS, commissaire aux comptes suppléant, a également présenté sa démission. La présente assemblée est donc appelée à statuer sur le remplacement du commissaire aux comptes titulaire et suppléant.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Une discussion s'instaure puis les actionnaires étant parfaitement informés de la marche de la société décident de passer au vote des résolutions.

- TEXTE DES RESOLUTIONS -

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 comprenant le compte de résultat, le bilan et ses annexes, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. La société a réalisé au cours de l'exercice écoulé, un chiffre d'affaire de 152.000 € pour un montant total de bilan de 1.762.769 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, constate que l'exercice clos au 31 Décembre 2013 se solde par un bénéfice de 1.101.727,31 euros et décide, sur proposition du Président, de l'affecter de la manière suivante :

- à la réserve légale	25.263,00 €
- distribution aux associés	260.202,72 €
- Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	0,00 €
- et le solde au compte « Report à nouveau »	816.261,59 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, en remplacement des commissaires aux comptes titulaires et suppléants, démissionnaires :

- La société KPMG S.A., société anonyme de commissariat aux comptes, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 775 726 417, en qualité de commissaire aux comptes titulaire,
- La société Salustro Reydel S.A., société anonyme de commissariat aux comptes, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 652 044 371, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

7.  

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs à M. Jean-Christophe Courmé et/ ou Monsieur Anthony Perez pour mettre en application les décisions ci-dessus adoptées et effectuer les formalités de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

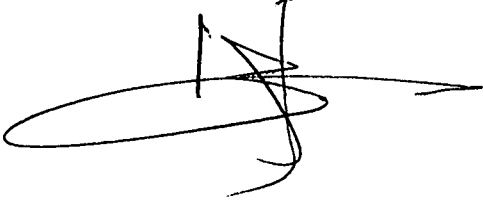
CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 9 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été clos et signé par les actionnaires et le président après lecture.

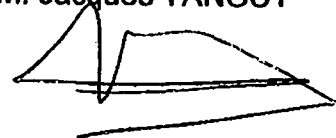
Le Président

M. Jean-Christophe Courné



Le Secrétaire

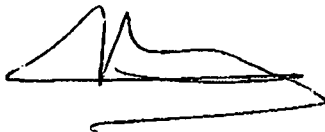
M. Jacques Tanguy



ALSEI SAS



OPTIMUS SAS



M. André BARON

